

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2024**

Régulièrement convoqué le 04 septembre 2024, le conseil municipal s'est réuni le 11 septembre 2024 à 20h00, sous la présidence de la maire, Michèle DORIN.

**Présents :** Alain BAMET, Jean Charles CLAUDEL, Julie JUGNET, Antoine BELICARD, Philippe CACCIABUE, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Charlène JENLINSKI-TISSIER, Sébastien PRADES, Thierry SERRA.

**Absent et excusé :**

Mme Julie JUGNET est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 22 juillet 2024 a été approuvé par la Maire et la secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- BayWa.r.e Eolien
- Contrat d'intervention Sydesl
- Sydesl : renouvellement des luminaires vétustes
- Prêt travaux Rénovation des bâtiments communaux
- Questions diverses

**1) BayWa.r.e Eolien**

La Maire informe l'assemblée municipale que nous recevons ce soir, Kilian ALVAREZ de la société BayWa.r.e pour le projet Eolien.

Pour rejoindre le groupe de réflexion formé par les communes de Matour, Tramayes et Pierreclos, nous sommes tenus de prendre une délibération indiquant que la commune de Saint Pierre souhaite s'associer à ce travail.

Monsieur Alvarez présente le projet et l'organisation des structures qui participent à la réflexion.

- **La SEM Saône-et-Loire Energies Renouvelables (SELER)**, dont le siège social est situé 200, boulevard de la Résistance 71000 Mâcon, est une société d'économie mixte créée à la fin de l'année 2022 par le Syndicat Départemental d'énergies de Saône-et-Loire (SYDESL), qui en est l'actionnaire majoritaire. Sa raison d'être est d'accompagner les collectivités du Département de Saône-et-Loire qui souhaitent s'engager dans la transition énergétique en leur apportant une ingénierie technique et financière notamment.

- **Énergie Partagée** essaime, accompagne et finance des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Pour accomplir ces missions, le mouvement s'est structuré autour d'une association, d'une coopérative et d'un outil d'investissement. Cette dernière structure, Énergie Partagée Investissement, collecte l'épargne citoyenne et l'investit au capital de projets d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie.
- **La société BayWa r.e. France**, dont le siège social est situé 105 rue La Fayette 75010 Paris, développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens sur le territoire français.

L'organisation proposée suite à la réflexion des 3 communes met l'accent sur les points suivants

- un partage des décisions stratégiques : des décisions ciblées soumises à un comité - stratégiques à la majorité des 8/10<sup>ème</sup>, ainsi le bloc communal a la possibilité de bloquer des décisions prises car il représente 3/10<sup>ème</sup>.
- une communication importante sur notre territoire par l'organisation d'évènements spécifiques, mettant l'accent sur la transmission d'informations et la concertation.

Après l'exposé des faits et discussions, la délibération est approuvée à 9 pour, 1 contre et 0 abstention. Un conseiller ne peut pas voter car l'une des parcelles est familiale.

## **2) Contrat d'intervention Sydesl**

La Maire informe l'assemblée municipale que Monsieur PETIT du Sydesl nous propose une étude de photovoltaïque sur 1 ou plusieurs bâtiments communaux pour un coût de 300€ pour un bâtiment et 75€ en supplément pour bâtiment supplémentaire.

Après l'exposé des faits, approuvé à l'unanimité (11 pour, 0 contre et 0 abstention).

## **3) Sydesl : renouvellement des luminaires vétustes**

La Maire informe l'assemblée municipale que le renouvellement des 16 luminaires vétustes a un coût de 11 000€, avec un reste à charge pour la commune de de 4 147.12€, après déduction des subventions (Fond vert).

Après l'exposé des faits, approuvées à 10 pour, 0 contre et 1 abstention.

## **4) Prêt travaux Rénovation des bâtiments communaux**

La Maire informe l'assemblée municipale que nous avons reçu des études pour un prêt de 200 000€ :

- La Caisse d'épargne : sur 20 ans 4.24% et sur 15 ans 4.24%
- Le crédit Agricole : sur 20 ans 3.71% et sur 15 ans 3.64%
- La Banque des Territoires : sur 20 ans 3.61% et 3.53% sur 15 ans

Nous délibérons pour autoriser la maire à surveiller le besoin de fonds de la commune et l'évolution des taux et éventuellement décider d'attendre les offres d'octobre dans l'éventualité où les taux continueraient de baisser.

Après l'exposé des faits, approuvé à l'unanimité (11 pour, 0 contre et 0 abstention).

## 5) Questions diverses

- Devis en cours à valider
- ➔ Devis pour le remplacement de la pompe à chaleur du logement communal, 160 route de Matour, par la société Guerin pour 11 429.99€ TTC. => Devis validé à l'unanimité.
- ➔ Devis de Sébastien Olympe pour la remise en état du lavoir et du local des poubelles du hameau de La Place : 2 769€ pour le lavoir et 3 803€ pour le local poubelle. Les devis sont à réactualiser et il est décidé de rencontrer les habitants du hameau avec le représentant de l'ONF.

- Boudin du 6 octobre 2024

Des invitations ont été adressées aux élus.

- Remorque communale

La livraison de la nouvelle remorque n'est pas encore fixée. Après sa réception seulement, nous mettrons en vente notre remorque actuelle dont le prix de vente est à définir.

- Traversée du Bourg

A la suite de nos interrogations auprès de Madame Saghir de la DRI, elle nous a apporté des réponses constructives. Un comptage des véhicules doit être effectué et nous rencontrerons de nouveau Madame Saghir pour un nouveau point.

- Installation de la fibre

L'installation de la fibre à l'école maternelle, la bibliothèque et la Poste est effectuée. Le bâtiment de la mairie ne peut pas bénéficier de la fibre pour le moment, les gaines de passage des fils qui sont bouchés. Nous devons voir ce qui est possible pour effectuer des travaux de débouchage.

- Raid Bleu

Du 31/10 au 03/11, le Raid Bleu utilisera les chemins communaux allant d'Argaud aux Mollières.

- SIRTOM

Sébastien Prades nous informe que le SIRTOM a la volonté de réduire ses charges pour éviter l'augmentation des taxes. Une étude a été lancée et a mis en avant des leviers pour réduire les coûts :

- réduire le nombre des collectes des déchets ménagers à un passage toutes les deux semaines.

- passer en point de regroupement au lieu d'avoir des poubelles individuelles.
- réfléchir sur une baisse du nombre des déchetteries.

Les délégués demandent l'avis des élus de la commune puisqu'ils devront se positionner sur ces leviers et effectuer un choix.

- Cimetière

Organisation d'une corvée de désherbage avant la Toussaint. Nous fixons le 17/10 et le 19/10 le matin. Appel sera fait à tous les habitants pour du bénévolat.

Une tombe menace de tomber sur la tombe d'à côté, un point sera effectué pour une remise en état.

- Réunion CIAS : la commission prend date pour préparer le repas de fin d'année.

- Gazette

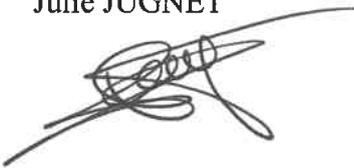
Elle devrait paraître fin septembre.

- Taxe ordure ménagère pour le café-épicerie.

Nous proratiserons la taxe 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

La Secrétaire de séance,  
Julie JUGNET



Le Maire,  
Michèle DORIN

